Convergence Associative
Agir pour la réduction des nuisances aériennes en Ile-de-France

Saint-Prix, le 4 novembre 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Rassemblement Elus-Riverains**
**Pour réduire *vraiment* les nuisances aériennes en Ile-de-France**

Plus que jamais, la menace d'augmentation du trafic aérien en Île-de-France est présente, conséquence prévisible du doublement annoncé du trafic mondial pour 2030. Notre région, dix fois plus peuplée que les autres régions, concentre déjà la moitié du trafic aérien national.

Tandis qu'à Paris-CDG et Paris-Le Bourget, une augmentation du nombre de vols serait une catastrophe sanitaire, Paris-Orly pourrait voir son couvre-feu et son plafonnement en nombre de créneaux remis en cause.

Les effets désastreux des nuisances aériennes sonores et atmosphériques sur la santé et la qualité de vie des survolés, soit plusieurs millions de franciliens pour la région parisienne, sont clairement démontrés et le coût généré pour la collectivité dans son ensemble est insupportable.

Pourtant, la politique de lutte contre ces nuisances connaît un net recul depuis plusieurs années consécutives et rien ne peut le justifier, surtout au regard des enjeux affichés de la COP21.

Dans le cadre des préparatifs de cette conférence, le silence est assourdissant concernant la contribution actuelle et future du transport aérien au dérèglement climatique, ce qui signe une grave incohérence. Pis, aucune mesure efficace de réduction de la pollution du trafic aérien n'est prévue alors que le respect de la directive européenne sur la qualité de l'air l'impose.

Les Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement des grands aéroports de notre pays ne respectent pas l'esprit de la directive européenne 2002/49/CE, car aucune mesure proposée n'est susceptible de réduire ou même prévenir le bruit dans les zones exposées nuit et jour à un dépassement des normes de bruit aériens.

Quel mépris pour les populations survolées, leur santé et même leur productivité, si l'on voulait s'en tenir à un regard strictement économique !

Nous demandons le respect des normes prévues et la redéfinition de la politique aéroportuaire de notre pays : il faut le retour d'un Etat-stratège qui soit crédible dans ses pratiques, anticipe le développement prévisible du transport aérien et protège la santé des millions de franciliens exposés.

**Nous appelons donc les élus et riverains à un rassemblement francilien**
**mardi 10 novembre 2015 à 18 heures**
**devant le Ministère de l'Ecologie**
**246 boulevard Saint-Germain à PARIS.**

Une délégation doit faire entendre notre position auprès du cabinet de la Ministre de l'Ecologie. Un point presse se tiendra au sortir de cette audition.

**Contacts presse :** **Pour Orly** Claude Carsac 06 31 68 42 90
Luc Offenstein 06 82 10 32 04
**Pour Roissy** Patric Kruissel 06 08 04 28 25

Convergence Associative
BP 10002 – 95390 SAINT-PRIX
contact@convergence-associative.fr / 01 39 899 199